

11-03-2018	1^{ère} journée du Natathlon des Avenirs du District-Est	Pontarlier Georges Cuinet
Entrée piscine : 8h00	Réunion du Jury : 8h10	Évacuation du bassin : 8h55 Début des courses : 9h00
Entrée piscine : 13h30	Réunion du Jury : 13h40	Évacuation du bassin : 14h25 Début des courses : 14h30
Réunion Technique : J + 1 à 20h00 de la fin de la période des engagements		

Conditions d'accès : Pour tout litige le spécial règlement FFN 2017-2018 fait foi. Catégories Avenirs titulaires du Pass'Compétition	
Engagements	Résultats
Proposition d'engagements sur Extranat à J moins 12	Envoi sur le serveur fédéral à J

Programme	
Après-midi	Après-midi
50 m Nage Libre filles 9 ans	5 séries d'une session Pass'Compétition
100 m Nage Libre filles 10 ans	50 m Brasse garçons 10 ans et moins
50 m Nage Libre garçons 10 ans et moins	100 m Brasse garçons 11 ans
100 m Nage Libre garçons 11 ans	50 m Brasse filles 9 ans
50 m Papillon filles 9 ans	100 m Brasse filles 10 ans
100 m Papillon filles 10 ans	50 m Dos garçons 10 ans et moins
50 m Papillon garçons 10 ans et moins	100 m Dos garçons 11 ans
100 m Papillon garçons 11 ans	50 m Dos filles 9 ans
200 m Nage Libre filles 9 ans	100 m dos filles 10 ans
400 m Nage Libre filles 10 ans	200 m Nage Libre garçons 10 ans et moins
	400 m Nage Libre garçons 11 ans

Récompenses (à la charge Comité du Doubs)
Par journée, sur la meilleure performance réalisée à la table de cotation, pour chacune des années d'âges : 1 médaille d'Or au 1 ^{er} , une médaille d'Argent au 2 ^o et 6 médailles de Bronze au 3 ^o , 4 ^o , 5 ^o , 6 ^o , 7 ^o et 8 ^o .

Droits d'engagements
3,00 Euro par journée par nageur (es).

Amende club, pour non-participation d'Officiels
Un Officiel par club et par fraction de 10 nageurs (es) engagés (es). Si le Jury est incomplet le Club organisateur facture une amende de 30,00 Euro par Officiel manquant.

